

FONDATION SOS VILLAGE D'ENFANTS SUISSE

RAPPORT FINANCIER

2023

« Je suis forte grâce à ma famille. »
Juana, 12 ans, Nicaragua

Nous aidons les
enfants à prendre
leur avenir en main.



SOS VILLAGES
D'ENFANTS



EXERCICE 2023

L'année dernière, la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse a enregistré 19.3 millions de francs de dons.

La Fondation SOS Village d'Enfants Suisse tire un bilan financier positif pour l'année 2023. Les dons sont restés à un niveau comparable à celui de l'an dernier, malgré une baisse notable dans le domaine des dons pour l'aide d'urgence (1,78 million de francs en moins). Ce recul a été compensé par une augmentation des successions en notre faveur (+0,66 million de francs) et par un accroissement net des fonds versés par les fondations (+1,50 million de francs). Malheureusement, la tendance observée en 2022 s'est poursuivie dans le domaine des parrainages, dont les recettes ont diminué de 0,36 million de francs. Dans l'ensemble, l'augmentation des dépenses liées aux projets a entraîné une diminution du résultat d'exploitation (-1,61 million de francs). Grâce à l'évolution favorable des marchés

financiers, à des gains de change et à une contribution provenant des modifications des fonds, le résultat de l'exercice reste toutefois positif et s'élève à 0,96 million de francs.

Nous sommes extrêmement reconnaissants d'une part d'avoir pu, grâce aux dons reçus, assurer la continuité de nos programmes de renforcement des familles et de nos villages d'enfants SOS, et d'autre part, d'avoir pu apporter à nouveau une aide flexible à l'Ukraine, à la Syrie, au Maroc, au Soudan et au Népal face à l'urgence de leurs situations. Notre rapport annuel complet peut être téléchargé sur : sosvillagesdenfants.ch/rapports-annuel.

SOMMAIRE

- 03 EXERCICE 2023
- 04 BILAN, COMPTE D'EXPLOITATION ET COMPTE DES FLUX MONÉTAIRES
- 07 COMPTABILITÉ RELATIVE À LA MODIFICATION DU CAPITAL
- 11 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- 14 EXPLICATIONS DES DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION
- 16 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

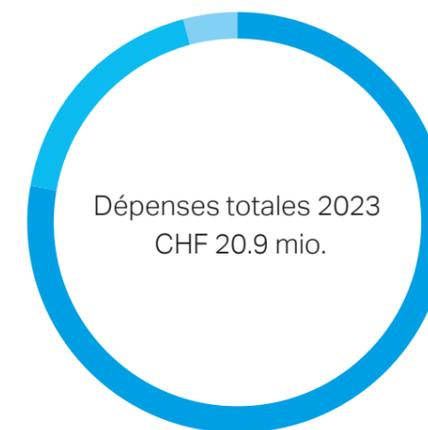


LABEL DE QUALITÉ ZEWQ

SOS Villages d'Enfants Suisse dispose du label de qualité ZEWQ depuis 1989. Ce label garantit :

- une utilisation de vos dons à la fois efficace, économiquement rentable et conforme aux objectifs
- des informations transparentes et une présentation des comptes pertinente
- des structures de contrôle indépendantes et adaptées
- une communication sincère et des collectes de fonds équitables

Vous pouvez commander le rapport annuel complet auprès du bureau de SOS Villages d'Enfants Suisse ou le télécharger au format PDF sur : sosvillagesdenfants.ch/rapports-annuel



Répartition des dépenses totales de CHF 20,9 millions :

- Programmes 78 %**
- Collecte de fonds 18 %**
- Administration 4 %**



Doris Albisser
Présidente de la Fondation
SOS Village d'Enfants Suisse

« Grâce à votre soutien, nous avons collecté en tout quelque 19,3 millions de francs l'an dernier. Cet argent, qui reflète la confiance que vous nous accordez, nous a permis d'intervenir dans plusieurs situations d'urgence dans le monde, mais aussi de protéger des enfants et de renforcer des familles dans nos pays cibles. Basé sur le soutien aux communautés, notre travail œuvre pour des changements durables, sur plusieurs générations. »

BILAN 2023

ACTIFS	Annexe	31.12.2023 en CHF	31.12.2022 en CHF
ACTIF CIRCULANT			
Disponibilités		2 922 135.26	3 995 968.29
Titres	1	7 499 496.00	6 960 363.00
Créances résultant de livraisons et de prestations		26 466.10	30 369.70
Autres créances à court terme			
à l'égard de tiers		43 402.70	51 880.68
à l'égard d'organisations proches		1 782 686.72	1 301 462.55
Comptes de régularisation d'actifs			
à l'égard de tiers		283 758.99	482 139.75
à l'égard d'organisations proches		36 238.00	68 175.00
Total de l'actif circulant		12 594 183.77	12 890 358.97
ACTIFS IMMOBILIÉS			
Immobilisations corporelles meubles		33 700.00	43 100.00
Actifs immobilisés affectés à un usage précis		6 411.52	11 572.37
Immobilisations corporelles immeubles		49 500.00	66 000.00
Total des actifs immobilisés		89 611.52	120 672.37
TOTAL DES ACTIFS		12 683 795.29	13 011 031.34
PASSIFS			
CAPITAUX ÉTRANGERS à court terme			
Dettes résultant de livraisons et de prestations			
à l'égard de tiers		530 505.15	401 258.46
à l'égard d'organisations proches		31 360.66	116 690.10
Autres dettes à court terme			
à l'égard de tiers		141 181.50	100 728.05
Comptes de régularisation de passifs			
à l'égard de tiers		115 681.35	156 403.63
à l'égard d'organisations proches		162 831.00	100 000.00
Total des capitaux étrangers à court terme		981 559.66	875 080.24
CAPITAL DU FONDS (fonds affectés)			
Fonds avec affectation limitée		2 686 155.59	4 072 433.15
Fonds de la fondation (parrainages)		6 411.52	11 572.37
Total du capital du fonds		2 692 567.11	4 084 005.52
Total des capitaux étrangers		3 674 126.77	4 959 085.76
CAPITAL DE L'ORGANISATION			
Capital propre		1 362 874.00	1 362 874.00
Capital libre		7 646 794.52	6 689 071.58
Total du capital de l'organisation		9 009 668.52	8 051 945.58
TOTAL DES PASSIFS		12 683 795.29	13 011 031.34

COMPTE D'EXPLOITATION 2023

	Annexe	2023 en CHF	2022 en CHF
RECETTES ISSUES DES DONNS/CONTRIBUTIONS			
Dons		3 346 823.50	4 402 175.04
Parrainages		3 234 596.44	3 598 449.48
Héritages et legs		5 202 797.42	4 545 436.64
Dons d'entreprises		1 518 041.38	2 613 977.08
Fondations		5 279 508.36	3 782 544.53
Cantons et communes		708 399.97	364 466.55
Ventes de produits		37 225.93	28 441.97
Total des recettes issues des dons/contributions	2	19 327 393.00	19 335 491.29
CHARGES DES PROJETS			
Travail sur les projets		-11 673 400.33	-9 418 758.60
Parrainages internationaux		-2 236 751.91	-2 412 480.06
Travail d'information et défense juridique		-10 000.00	-11 065.85
Dépenses d'accompagnement des projets		-1 667 740.43	-1 613 411.74
Charges de personnel	3	-681 666.87	-588 714.29
Dépenses de voyages et de représentations		-24 079.70	-17 040.92
Total des charges des projets		-16 293 639.24	-14 061 471.46
LEVÉE DE FONDS			
Charges de personnel	3	-1 487 976.22	-1 209 246.71
Dépenses de voyages et représentations		-24 389.55	-18 582.90
Collecte de fonds		-2 357 928.98	-2 539 601.17
Total pour la levée de fonds		-3 870 294.75	-3 767 430.78
ADMINISTRATION			
Charges de personnel	3	-360 567.52	-271 012.47
Dépenses de voyages et représentations		-3 209.84	-3 830.40
Dépenses administratives		-379 431.64	-398 745.19
Dépenses de locaux		-62 970.45	-129 618.25
Dépenses informatiques		-181 923.92	-161 940.52
Amortissements		-36 807.20	-41 812.02
Ventilation des dépenses de locaux et informatiques et des amortissements vers les charges des projets et la collecte de fonds		250 612.10	87 398.84
Total Administration		-774 298.47	-919 560.01
Total des charges		-20 938 232.46	-18 748 462.25
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-1 610 839.46	587 029.04
Résultat financier	4	1 177 123.99	-1 472 103.08
Résultat exceptionnel		0.00	24 975.00
RÉSULTAT AVANT MODIFICATIONS DES FONDS		-433 715.47	-860 099.04
Fonds avec affectation limitée			
Attribution (externe)		-11 083 273.26	-10 278 618.06
Transfert (interne)		0.00	0.00
Utilisation (externe)		12 469 550.82	10 639 059.57
Fonds de la fondation			
Attribution (externe)		0.00	0.00
Transfert (interne)		0.00	0.00
Utilisation (externe)		5 160.85	2 782.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT ATTRIBUTION/UTILISATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		957 722.94	-496 875.53
Attribution/utilisation du capital libre		-957 722.94	496 875.53
		0.00	0.00

COMPTE DES FLUX MONÉTAIRES 2023

	Annexe	2023 en CHF	2022 en CHF
Résultat de l'exercice avant attribution/utilisation du capital de l'organisation		957 722.94	-496 875.53
Modification du capital du fonds		-1 391 438.41	-363 223.51
Amortissements sur immobilisations corporelles		36 807.20	41 812.02
Recettes/dépenses résultant de gains ou pertes de change sur titres non réalisés	4	-340 411.13	1 067 853.94
Gain/perte sur la vente de titres	4	-28 741.31	316 124.22
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles		0.00	-24 975.00
Diminution Actifs immobilisés affectés à un usage précis		5 160.85	2 781.48
Diminution Créances résultant de livraisons et de prestations		3 903.60	2 155.30
Augmentation Autres créances à court terme		-472 746.19	-273 975.47
Diminution/augmentation Comptes de régularisation d'actifs		230 317.76	-380 323.82
Augmentation/diminution Dettes résultant de livraisons et de prestations		43 917.25	-62 151.82
Augmentation Autres dettes à court terme		40 453.45	95 076.55
Augmentation/diminution Comptes de régularisation de passifs		22 108.72	-91 223.28
FLUX MONÉTAIRES PROVENANT DE L'EXPLOITATION (CASH-FLOW)		-892 945.27	-166 944.92
Investissements Immobilisations corporelles		-10 907.20	-134 862.02
Désinvestissements Immobilisations corporelles		0.00	24 975.00
Investissements Titres	1	-2 585 239.56	-5 254 326.16
Désinvestissements Titres	1	2 415 259.00	4 980 764.00
FLUX MONÉTAIRES PROVENANT D'INVESTISSEMENTS		-180 887.76	-383 449.18
Activités de financement		0.00	0.00
FLUX DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		0.00	0.00
MODIFICATION DES DISPONIBILITÉS		-1 073 833.03	-550 394.10
VÉRIFICATION MODIFICATION DES DISPONIBILITÉS			
Disponibilités au 1 ^{er} janvier		3 995 968.29	4 546 362.39
Disponibilités au 31 décembre		2 922 135.26	3 995 968.29
MODIFICATION DES DISPONIBILITÉS		-1 073 833.03	-550 394.10

COMPTABILITÉ RELATIVE À LA MODIFICATION DU CAPITAL 2023

CAPITAL DU FONDS							
Fonds avec affectation limitée		Rmq.	Solde initial CHF (externe)	Attribution CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF
Afrique							
Éthiopie	1, 3	289 616.01	2 896 516.27	146 321.65	3 332 453.93	0.00	
Tchad		1 000.00	0.00	0.00	0.00	1 000.00	
Ghana		23 826.28	25 000.00	0.00	20 161.34	28 664.94	
Kenya		0.00	30 000.00	0.00	0.00	30 000.00	
Lesotho	2	0.00	162 057.30	206 490.99	368 548.29	0.00	
Maroc	3	0.00	0.00	27 105.50	0.00	27 105.50	
Niger	3	0.00	628 189.44	24 425.00	652 614.44	0.00	
Sierra Leone		500.00	0.00	0.00	0.00	500.00	
Somalie		2 987.40	0.00	0.00	0.00	2 987.40	
Afrique du Sud		8 836.80	15 000.00	0.00	15 121.14	8 715.66	
Soudan	3	0.00	20 000.00	7 132.45	0.00	27 132.45	
Tanzanie		0.00	21 800.00	0.00	21 800.00	0.00	
Afrique centrale		0.00	45 267.00	0.00	45 267.00	0.00	
Amérique							
Argentine		0.00	25 000.00	0.00	25 000.00	0.00	
Brésil		3 000.00	60 000.00	0.00	60 000.00	3 000.00	
Guatemala		0.00	9 000.00	0.00	9 000.00	0.00	
Haiti		394.45	0.00	0.00	0.00	394.45	
Colombie		0.00	24 000.00	0.00	24 000.00	0.00	
Mexique		0.00	90 000.00	0.00	90 000.00	0.00	
Nicaragua	3	0.00	484 738.19	640.00	485 378.19	0.00	
Asie							
Inde		24 643.85	1 005 000.00	0.00	1 022 903.56	6 740.29	
Jordanie		26 089.00	0.00	0.00	0.00	26 089.00	
Népal	3	780 427.72	429 643.96	13 848.00	816 913.14	407 006.54	
Pakistan		16 149.29	0.00	0.00	0.00	16 149.29	
Sri Lanka		0.00	10 000.00	0.00	0.00	10 000.00	
Corée du Sud		50.00	0.00	0.00	0.00	50.00	
Syrie	3, 4	198 883.58	450 000.00	419 127.87	775 864.83	292 146.62	
Vietnam		0.00	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00	
Europa							
Grèce		0.00	4 173.30	0.00	4 173.30	0.00	
Lituanie		0.00	8 000.00	0.00	8 000.00	0.00	
Pologne		0.00	19 930.00	0.00	19 930.00	0.00	
Suisse	5	0.00	342 813.20	241 046.28	524 221.80	59 637.68	
Ukraine	5	1 038 463.45	471 496.13	-241 046.28	938 190.11	330 723.19	

	Rmq.	Solde initial CHF	Attribution (externe) CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF
Thèmes						
Fonds pour les enfants handicapés	1	108 871.83	135 566.00	-140 686.85	0.00	103 750.98
Collecte de pièces Swiss	2	0.00	206 490.99	-206 490.99	0.00	0.00
Fondation pour l'enfance personnel Swiss		91 989.01	322 700.00	0.00	414 655.04	33.97
Aide d'urgence	3	0.00	497 363.62	-497 363.62	0.00	0.00
Aide d'urgence (enfants en fuite)	4	0.00	550.00	-550.00	0.00	0.00
Parrainages thématiques « Droits des filles et des femmes »		0.00	480.00	0.00	0.00	480.00
Parrainages thématiques « Éducation »		0.00	1 290.00	0.00	0.00	1 290.00
Fonds de compensation Dons de parrainage		1 456 704.48	2 631 207.86	0.00	2 785 354.71	1 302 557.63
Total Fonds avec affectation limitée		4 072 433.15	11 083 273.26	0.00	12 469 550.82	2 686 155.59

FONDS DE LA FONDATION

Fonds Parrainages		11 572.37	0.00	0.00	5 160.85	6 411.52
Total Fonds de la fondation		11 572.37	0.00	0.00	5 160.85	6 411.52
TOTAL CAPITAL DU FONDS		4 084 005.52	11 083 273.26	0.00	12 474 711.67	2 692 567.11

Pour l'affectation précise de chaque fonds, voir annexe.

CAPITAL DE L'ORGANISATION

Capital propre		1 362 874.00	0.00	0.00	0.00	1 362 874.00
Capital libre						
Fonds d'entretien		7 096 406.51	0.00	-496 875.53	0.00	6 599 530.98
Autres avoirs libres		89 540.60	0.00	0.00	0.00	89 540.60
Résultat de l'exercice 2022		-496 875.53	0.00	496 875.53	0.00	0.00
Résultat de l'exercice 2023		0.00	957 722.94	0.00	0.00	957 722.94
Total Capital libre		6 689 071.58	957 722.94	0.00	0.00	7 646 794.52
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION		8 051 945.58	957 722.94	0.00	0.00	9 009 668.52

Remarques

1. Transfert dans le cadre de la volonté du donateur (vers le centre social SOS d'Addis Abeba, Éthiopie).
2. Transfert du fonds de la collecte de pièces Swiss vers des projets au Lesotho (Quthing).
3. Transfert du fonds d'aide d'urgence vers l'aide d'urgence en Éthiopie (Gode), Nicaragua (Matagalpa), Niger (Diffa), Maroc, Népal, Soudan et Syrie.
4. Transfert du fonds d'aide d'urgence pour les enfants en fuite vers l'aide d'urgence en Syrie.
5. Transfert du fonds pour l'Ukraine vers la Suisse, pour les réfugiés ukrainiens en Suisse. SOS Villages d'Enfants Suisse finance des projets de l'association Tipiti à Gilly (VD) et à Rehetobel (AR), où des réfugiés ukrainiens sont accueillis et encadrés.

Informations concernant les donateurs du capital propre

Lors de sa création, la fondation a repris l'ensemble de l'actif et du passif avec effet rétroactif au 1.1.2006 de l'association « Amis suisses des Villages d'Enfants SOS » ayant son siège dans la commune de Köniz près de Berne, conformément à son bilan au 31.12.2005.

COMPTABILITÉ RELATIVE À LA MODIFICATION DU CAPITAL 2022

CAPITAL DU FONDS**Fonds avec affectation
limitée**

	Rmq.	Solde initial CHF	Attribution (externe) CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF
Afrique						
Égypte		100.00	0.00	0.00	100.00	0.00
Angola		1 772.73	0.00	0.00	1 772.73	0.00
Éthiopie	1, 3	630 212.73	1 360 586.21	193 212.05	1 894 394.98	289 616.01
Tchad		1 000.00	0.00	0.00	0.00	1 000.00
Ghana		0.00	25 000.00	0.00	1 173.72	23 826.28
Kenya	2	224 763.29	30 000.00	70 400.00	325 163.29	0.00
Lesotho	2	0.00	189 675.00	59 475.04	249 150.04	0.00
Maroc		10 000.00	0.00	0.00	10 000.00	0.00
Mozambique		8 860.50	0.00	0.00	8 860.50	0.00
Niger	3	30 000.00	407 411.00	80 357.00	517 768.00	0.00
Sierra Leone		500.00	0.00	0.00	0.00	500.00
Somalie		0.00	2 987.40	0.00	0.00	2 987.40
Afrique du Sud		14 578.53	15 000.00	0.00	20 741.73	8 836.80
Tanzanie		21 800.00	21 800.00	0.00	43 600.00	0.00
Afrique centrale		0.00	113 531.50	0.00	113 531.50	0.00
Amérique						
Argentine		0.00	25 000.00	0.00	25 000.00	0.00
Brésil		0.00	63 000.00	0.00	60 000.00	3 000.00
Équateur		5 000.00	0.00	0.00	5 000.00	0.00
Guatemala		3 734.97	7 000.00	0.00	10 734.97	0.00
Haiti		394.45	0.00	0.00	0.00	394.45
Honduras		5 000.00	0.00	0.00	5 000.00	0.00
Colombie		0.00	24 000.00	0.00	24 000.00	0.00
Mexique		0.00	90 000.00	0.00	90 000.00	0.00
Nicaragua	3	128 211.17	519 263.40	4 070.00	651 544.57	0.00
Asie						
Bangladesh		5 391.10	0.00	0.00	5 391.10	0.00
Inde		146 707.90	81 675.00	0.00	203 739.05	24 643.85
Israël		0.00	73 878.62	0.00	73 878.62	0.00
Jordanie		26 089.00	0.00	0.00	0.00	26 089.00
Liban		25 586.25	0.00	0.00	25 586.25	0.00
Népal		881 111.75	390 607.60	0.00	491 291.63	780 427.72
Pakistan	3	0.00	0.00	16 149.29	0.00	16 149.29
Palestine		4 000.00	0.00	0.00	4 000.00	0.00
Sri Lanka		90 074.65	20 400.00	0.00	110 474.65	0.00
Corée du Sud		0.00	50.00	0.00	0.00	50.00
Syrie	4	211 418.16	400 065.00	550.00	413 149.58	198 883.58
Europe						
Grèce	3	0.00	50 000.00	-50 000.00	0.00	0.00
Lituanie		8 580.72	38 000.00	0.00	46 580.72	0.00
Pologne		47 042.64	0.00	0.00	47 042.64	0.00
Suisse (réfugiés ukrainiens en Suisse)	5	0.00	45 431.00	306 685.12	352 116.12	0.00
Ukraine	5	0.00	2 822 861.32	-306 685.12	1 477 712.75	1 038 463.45
Biélorussie		20 000.00	0.00	0.00	20 000.00	0.00

Rmq.	Solde initial CHF	Attribution (externe) CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF	
Thèmes						
Fonds pour les enfants handicapés	1	225 726.83	26 000.00	-142 855.00	0.00	108 871.83
Collecte de pièces Swiss	2	0.00	129 875.04	-129 875.04	0.00	0.00
Fondation pour l'enfance personnel Swiss		73 367.08	322 700.00	0.00	304 078.07	91 989.01
Aide d'urgence	3	0.00	100 933.34	-100 933.34	0.00	0.00
Aide d'urgence (enfants en fuite)	4	0.00	550.00	-550.00	0.00	0.00
Fonds de compensation Dons de parrainage		1 581 850.21	2 881 336.63	0.00	3 006 482.36	1 456 704.48
Total Fonds avec affectation limitée		4 432 874.66	10 278 618.06	0.00	10 639 059.57	4 072 433.15

FONDS DE LA FONDATION

Fonds Parrainages	14 354.37	0.00	0.00	2 782.00	11 572.37
Total Fonds de la fondation	14 354.37	0.00	0.00	2 782.00	11 572.37

TOTAL CAPITAL DU FONDS **4 447 229.03** **10 278 618.06** **0.00** **10 641 841.57** **4 084 005.52**

Pour l'affectation précise de chaque fonds, voir annexe.

CAPITAL DE L'ORGANISATION

Capital propre	1 362 874.00	0.00	0.00	0.00	1 362 874.00
----------------	--------------	------	------	------	--------------

Capital libre

Fonds d'entretien	6 468 643.32	0.00	627 763.19	0.00	7 096 406.51
Autres avoirs libres	89 540.60	0.00	0.00	0.00	89 540.60
Résultat de l'exercice 2021	627 763.19	0.00	-627 763.19	0.00	0.00
Résultat de l'exercice 2022	0.00	-496 875.53	0.00	0.00	-496 875.53
Total Capital libre	7 185 947.11	-496 875.53	0.00	0.00	6 689 071.58

TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION **8 548 821.11** **-496 875.53** **0.00** **0.00** **8 051 945.58**

Remarques

1. Transfert dans le cadre de la volonté du donateur (vers le centre social SOS d'Addis Abeba, Éthiopie).
2. Transfert du fonds de la collecte de pièces Swiss vers des projets au Kenya et au Lesotho.
3. Transfert du fonds pour l'aide d'urgence vers l'aide d'urgence en Éthiopie (Gode), Nicaragua (Matagalpa), Niger (Kantché) et Pakistan.
4. Transfert du fonds d'aide d'urgence pour les enfants en fuite vers l'aide d'urgence en Syrie.
5. Transfert du fonds pour l'Ukraine vers la Suisse, pour les réfugiés ukrainiens en Suisse. SOS Villages d'Enfants Suisse finance des projets de l'association Tipiti à Gilly (VD) et à Rehetobel (AR), où des réfugiés ukrainiens sont accueillis et encadrés.

Informations concernant les donateurs du capital propre

Lors de sa création, la fondation a repris l'ensemble de l'actif et du passif avec effet rétroactif au 1.1.2006 de l'association « Amis suisses des Villages d'Enfants SOS » ayant son siège dans la commune de Köniz près de Berne, conformément à son bilan au 31.12.2005.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2023

Principes généraux de présentation des comptes

Les comptes ont été établis conformément aux recommandations techniques relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC ; en particulier Swiss GAAP RPC 21), au Code suisse des obligations, aux exigences de la fondation ZEW0 et aux dispositions statutaires. Les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation du patrimoine, de la situation financière et des recettes de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse.

Périmètre de consolidation

La Fondation SOS Village d'Enfants Suisse ne possède pas de filiales ni d'institutions partenaires sur lesquelles elle exerce une influence dominante ou sur lesquelles elle pourrait exercer une telle influence en raison d'une gestion ou d'un contrôle communs.

Organisations proches/Personnes proches/Institutions proches

Sont considérées comme des personnes proches les membres du Conseil et de la Direction élargie de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse. Sont considérées comme des organisations proches toutes les organisations nationales de SOS Villages d'Enfants ainsi que l'organisation haïtienne SOS Villages d'Enfants International. La tâche de SOS Villages d'Enfants International consiste à garantir le respect des principes fondamentaux du travail de SOS Villages d'Enfants ainsi que de ses directives administratives. Les charges des projets (2023 : CHF 16,29 millions ; année précédente : CHF 14,06 millions) sont versées en grande partie à SOS Villages d'Enfants International ou aux organisations nationales de SOS Villages d'Enfants afin d'être redistribuées.

Principes comptables et principes d'évaluation

Les bases d'évaluation générales conformes au concept global Swiss GAAP RPC et Swiss GAAP RPC 2 s'appliquent. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis au cours de clôture des devises à la date de la clôture du bilan ; les transactions en devises étrangères sont converties au cours du jour.

	31.12.2023	31.12.2022
EUR	0.9297	0.9874
USD	0.8416	0.9252

Disponibilités et titres

Ces postes comprennent la caisse, les comptes postaux, les comptes d'espèces auprès de banques ainsi que les titres et placements similaires, tels que les parts dans les fonds de placement. Leur évaluation s'effectue à la valeur nominale (pour les disponibilités) ou à la valeur boursière (pour les titres).

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les avoirs résultant de la vente d'articles. Ils sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances douteuses.

Autres créances à court terme

Ce poste comprend notamment les paiements anticipés à SOS Villages d'Enfants International pour les dépenses liées aux projets et pour les parrainages en 2024, mais aussi d'autres postes comme les impôts anticipés récupérables, le solde du compte de caution relatif au loyer, les créances envers les assurances sociales et l'Administration fédérale des contributions (division de la TVA), ainsi que les crédits sur les cartes de crédit. Ils sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances douteuses.

Comptes de régularisation d'actifs

Ce poste comprend les actifs résultant de la délimitation matérielle et périodique des différents comptes de dépenses et de recettes ainsi que les intérêts courus jusqu'à la fin de la période de décompte. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles meubles

Ce poste comprend les équipements de bureau et le matériel informatique ainsi que les coûts activés pour la transformation des bureaux. Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles sont inscrits à l'actif s'ils possèdent une valeur nette de marché ou une valeur d'usage, s'ils sont utilisés au-delà d'une période comptable et s'ils dépassent le seuil d'activation de 1 KCHF. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires, en partant d'une durée d'utilisation de 5 ans pour les aménagements intérieurs faits par le locataire et les équipements de bureau, et d'une durée de 3 ans pour le matériel informatique. L'actualité de la valeur est vérifiée chaque année.

Immobilisations corporelles immeubles

Ce poste comprend les coûts de transformation activés suite à l'emménagement, en mai 2022, dans les nouveaux bureaux de la Looslistrasse 15, à Berne-Bethlehem.

Actifs immobilisés affectés à un usage précis

Ce poste comprend les comptes d'espèces auprès de banques et les titres qui ne peuvent être utilisés que pour des projets concrets ou à des fins précises. Les comptes d'espèces sont évalués à leur valeur nominale. Les titres sont évalués à leur valeur de marché.

Dettes résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les dettes qui ont été réglées après la date de clôture du bilan. Leur évaluation se fait à leur valeur nominale.

Autres dettes à court terme

Ce poste comprend les dettes envers les assurances sociales, l'Administration fédérale des contributions (division de la TVA) et l'Administration fiscale cantonale de Genève (impôt à la source). Leur évaluation se fait à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation de passifs

Ce poste comprend les passifs résultant de la délimitation matérielle et périodique des différents comptes de dépenses et de recettes. Leur évaluation se fait à leur valeur nominale.

Fonds affectés à un usage précis

Ce poste comprend deux types de fonds à usage précis :

Fonds avec affectation limitée

résultent de contributions déterminantes dont l'affectation est limitée par le donateur par rapport aux obligations statutaires de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse.

Fonds de la fondation (parrainages)

résultent lorsque les contributions de parrains/marraines pour leur parrainage ont lieu sous forme de fonds d'épargne.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation fait référence aux fonds résultant d'un autofinancement sans restriction du droit de disposer par des tiers.

Principes concernant le compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est établi selon la méthode de l'affectation des charges par fonction. Il se compose des recettes issues des dons/contributions, déduction faite des dépenses pour les projets, des dépenses pour la collecte de fonds et des charges administratives. Le compte d'exploitation se divise en résultat d'exploitation, résultat financier, résultat extraordinaire et modifications des fonds. « Le calcul des dépenses pour les projets, pour la collecte de fonds et pour les charges administratives » est effectué conformément aux pratiques définies par ZEWO. Exception faite des dépenses liées aux activités de sensibilisation, les dépenses pour le marketing et la levée de fonds sont affectées au poste des dépenses pour la collecte de fonds. Les autres frais administratifs sont comptabilisés comme charges administratives. Les charges de personnel sont comptabilisées comme charges des projets, dépenses pour la collecte de fonds et charges administratives, en fonction du nombre d'EPT. Les gains et les pertes de change résultant des transferts effectués par SOS Villages d'Enfants International vers les organisations nationales ont été comptabilisés dans le résultat financier pour les comptes annuels 2023.

Principes concernant les comptes des flux monétaires

Les disponibilités (avoirs en espèces et moyens apparentés aux espèces comme les titres) représentent la réserve de liquidités des organisations sociales à but non lucratif et constituent donc un volume déterminant pour la capacité de prestation et d'action de la Fondation

SOS Village d'Enfants Suisse. Les comptes des flux monétaires montrent la modification des disponibilités et présentent le flux monétaire divisé en activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Les comptes des flux monétaires sont calculés selon la méthode indirecte.

Principes concernant les comptes relatifs à la modification du capital

Les comptes relatifs à la modification du capital montrent l'évolution de chaque fonds affecté par pays, divisé en solde d'ouverture, attribution (externe), transfert (interne), utilisation (externe) et solde final. Les attributions (externe) se composent des dons affectés à un but précis.

Prestations à titre gratuit

Les membres du Conseil de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs éventuels frais de déplacement sont également à leur charge.

Obligations en matière de retraite

Depuis le 1.1.2022, les collaborateurs sont assurés auprès de l'institution de prévoyance commune de l'Asga Pensionskasse Genossenschaft de Saint-Gall pour la prévoyance professionnelle. Le taux de couverture s'élevait à 113,74 % au 31.12.2023. Le plan de prévoyance est basé sur la primauté des cotisations. En cas de découvert, les dispositions légales habituelles

s'appliquent en vertu de la LPP. Il n'existe pas d'autres engagements de la part de l'employeur. Une solution d'assurance complète auprès de Swiss Life existait au préalable. La cotisation de l'employeur est reprise sans modification dans les charges de l'entreprise au titre de ses obligations de prévoyance.

Autres données

Il existe des obligations découlant de contrats de location (jusqu'au 31.3.2027) de KCHF 184 (KCHF 240 l'année précédente). À la date de clôture du bilan, il n'existait pas d'autres engagements à caractère conditionnel ou d'autres obligations.

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels 2023 n'est connu.

Avantage économique/ obligation économique et charges de prévoyance en CHF	Excédent de couverture/ découvert	Part économique SOS Villages d'Enfants Suisse		Modification p. r. à l'année précédente ou avec effet sur l'année sous revue	Contributions limitées à cette période
		31.12.2022	31.12.2023		
Asga Pensionskasse Genossenschaft	0.00	0.00	0.00	0.00	126 885.60

Contributions limitées à cette période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel		Dettes envers l'institution de prévoyance	
	2023	2022	31.12.2023	31.12.2022
Asga Pensionskasse Genossenschaft	126 885.60	108 617.45	63 988.10	57 154.30

EXPLICATIONS DES DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN

	31.12.2023 en CHF		31.12.2022 en CHF	
1. Titres				
Obligations Suisse	3 347 871.00	44.64%	3 335 165.00	47.92%
Obligations Étranger	90 270.00	1.20%	274 137.00	3.94%
Actions Suisse	1 742 411.00	23.23%	1 530 268.00	21.99%
Actions Étranger	1 570 515.00	20.94%	1 506 165.00	21.64%
Autres produits	748 429.00	9.98%	314 628.00	4.52%
TOTAL TITRES*	7 499 496.00	100.00%	6 960 363.00	100.00%
*) dont actifs mis en gage pour garantir des engagements propres (non utilisé à la fin de l'année)	3 709 275.00		3 493 539.00	

Il n'y a pas eu de transferts majeurs au sein des catégories d'immobilisations au cours de l'année sous revue. Au total, la part des obligations a baissé pour atteindre 45.8 % (-6.1 pp) au 31.12.2023, la part des actions a augmenté de 0.6 point de pourcentage pour atteindre 44.2 %, et la part des autres produits a atteint 10 % (+5.5 pp).

EXPLICATIONS DES DIFFÉRENTS POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION

	2023 en CHF		2022 en CHF	
2. DONS				
Dons non affectés à un usage précis	8 206 893.81	42.46%	9 028 431.26	46.69%
Dons affectés à un usage précis	8 450 295.40	43.72%	7 397 281.43	38.26%
Parrainages affectés à un usage précis	2 632 977.86	13.62%	2 881 336.63	14.90%
Ventes de produits	37 225.93	0.19%	28 441.97	0.15%
TOTAL DES DONS / CONTRIBUTIONS	19 327 393.00	100.00%	19 335 491.29	100.00%

Malgré une baisse notable des dons pour l'aide d'urgence de 1.8 million de CHF par rapport à l'année précédente, le volume global des dons a pu être maintenu au niveau de l'année précédente. Ce moindre volume de dons pour l'aide d'urgence a pu être compensé principalement grâce à une augmentation des successions en notre faveur (+CHF 0.65 million) et par un accroissement des dons des fondations (+CHF 1.50 million). En ce qui concerne les parrainages, nous avons enregistré un nouveau recul (-CHF 0.36 million, soit -10.1 %). Une fois de plus, nous n'avons pas réussi à compenser la valeur correspondant à cette perte de donatrices et donateurs (en raison de l'âge, d'un décès, etc.) Dans l'exercice sous revue, la part des dons affectés à un usage précis par rapport à l'ensemble des dons a augmenté pour atteindre 57.3 % (+4.19 pp p. r. à l'année précédente).

	2023 en CHF	2022 en CHF
3. CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et rémunérations	2 145 978.22	1 721 126.45
Dépenses pour l'assurance sociale	321 297.35	264 320.82
Prestations de tiers	3 533.10	41 940.40
Dépenses pour le recrutement de personnel	37 182.50	16 827.72
Autres frais de personnel	22 219.44	24 758.08
Dépenses de voyages et de représentations	51 679.09	39 454.22
Charges de personnel	2 581 889.70	2 108 427.69
Nombre de collaborateurs (au 31.12)	28	24
Nombre de postes à temps plein (au 31.12)	21.9	18.7
Nombre moyen de postes à temps plein	20.9	17.7
Montant global (en CHF) des rémunérations versées aux membres de la Direction	458 672.25	452 513.30

Les charges de personnel ont augmenté de CHF 0.47 million (+22.5 %). La principale raison de cette évolution est l'augmentation du nombre de postes à plein temps dans les domaines de la levée de fonds et du travail sur les projets. Une partie de ces postes a été créée en 2022 mais l'impact financier n'est visible dans sa totalité qu'en 2023. Une autre raison de l'augmentation des charges de personnel est l'intensification des voyages dans les pays où l'organisation intervient, par rapport à l'année 2022.

4. RÉSULTAT FINANCIER

Intérêts perçus Placements à court terme	7 863.64	283.12
Recettes réalisées sur les titres	40 251.03	59 638.80
Gains sur le cours de titres non réalisés	396 705.00	10 575.55
Gains sur le cours de titres réalisés	73 293.30	4 720.31
Écarts de cours	0.45	5 785.42
Écarts de cours Dépenses projet KDI	834 603.51	0.00
Produits financiers	1 352 716.93	81 003.20
Charges d'intérêts	0.00	-3 006.08
Pertes sur le cours de titres réalisées	-44 551.99	-320 844.53
Pertes sur le cours de titres non réalisées	-56 293.87	-1 078 429.49
Frais pour la gestion des portefeuilles de titres	-50 223.90	-51 807.46
Autres frais (courtage, etc.)	-2 284.83	-7 783.23
Écarts de cours	-22 238.35	-21 699.23
Écarts de cours Dépenses projet KDI	0.00	-69 536.26
Charges financières	-175 592.94	-1 553 106.28
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	1 177 123.99	-1 472 103.08

Le SMI a clôturé l'année sous revue à un niveau supérieur de 3.8 % (-16.7 % en 2022). L'évolution clairement favorable du SMI par rapport à l'année précédente a eu un impact positif sur la performance de nos deux portefeuilles de titres (+5 % environ chacun). Suite aux écarts de cours de CHF -0.07 million l'année précédente, en raison des transferts réalisés vers les organisations nationales (sur mandat de SOS Village d'Enfants Suisse), SOS Villages d'Enfants International nous a refacturé CHF 0.79 million de gains de change pour l'année 2023. En outre, un gain de change de CHF 0.04 million a été réalisé sur un autre transfert. En conséquence, notre résultat financier pour 2023 s'est amélioré de CHF 2.65 millions par rapport à l'année précédente. En 2023, les frais pour la gestion des portefeuilles de titres et les autres frais (courtages etc.) étaient légèrement inférieurs à 2022 (-CHF 7000).



Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de

Fondation SOS Village d'Enfants Suisse
Bern

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte des flux monétaires, comptabilité relative à la modification du capital et annexe (pages 4-15)) de Fondation SOS Village d'Enfants Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

PricewaterhouseCoopers AG

Astrit Mehmeti
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Naomi Jessica Pieren
Experte-révisseuse agréée

Bern, le 31 mai 2024

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte des flux monétaires, comptabilité relative à la modification du capital et annexe)

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.





SOS VILLAGES
D'ENFANTS

Nous aidons les enfants à prendre leur avenir en main.

